



Résultats 2012

Résultat net part du groupe : 24,3 M€
BNPA : 0,47€ / Dividende : 0,47€

Le conseil d'administration d'ABC arbitrage s'est réuni le 21 mars 2013 sous la présidence de Dominique Ceolin pour arrêter les comptes consolidés de l'exercice 2012. Les données financières se caractérisent comme suit :

	31/12/2012 IFRS	31/12/2011 IFRS	Evolution
Produit de l'activité courante *	53,0 M€	75,2 M€	- 29%
Résultat net avant impôts	35,9 M€	51,3 M€	- 30%
Résultat net part du groupe	24,3 M€	34,3 M€	- 29%
Bénéfice net par action (BNPA)	0,47 €	0,66 €	- 29%

* Gains nets sur instruments financiers évalués en juste valeur par résultat (53,3M€) + coût du risque (-0,3M€)

Activité

Dans un environnement marqué par une nouvelle dégradation des conditions d'intervention, ABC arbitrage réalise en 2012 de bonnes performances avec un résultat net de 24,3 millions d'€. Avec un rendement brut de gestion à 32,3%, les performances de gestion produites restent élevées par rapport aux indices boursiers sur la même période.

Les paramètres influant positivement l'activité sont restés à de très faibles niveaux : volatilité, volume, opérations sur capital. L'intervention massive des banques centrales a par ailleurs modifié structurellement les comportements de marché et les profils de risque rendant plus complexe l'appréciation des opérations. Enfin se sont ajoutées à ces éléments une pression fiscale accentuée (l'influence des nouvelles taxes et contributions pesant pour près de 1,8 millions d'€) et des exigences réglementaires pénalisant les activités du groupe et le développement de nouvelles recherches.

Dans ce cadre, ABC arbitrage a maintenu une discipline de gestion rigoureuse, une efficacité opérationnelle et une innovation permanentes. Le groupe a poursuivi ses investissements pour accompagner le développement systématique de son savoir-faire sur les différentes classes d'actifs et maximiser sa capacité d'adaptation à ces conditions de marché. A effectif quasi stable, les charges de personnel ont diminué de 44% sur un an conformément à la politique de rémunération du groupe corrélée aux performances.

L'activité de gestion de fonds s'est encore intensifiée en 2012 par la création d'ABCA Inference Fund. Les fonds sous gestion ont généré des commissions en forte progression (6,2 millions d'€ soit +72% sur un an). Pour autant les performances produites par les fonds d'investissement n'ont pas permis d'obtenir la rentabilité escomptée par le groupe. Par ailleurs, les conditions de marché ont détourné en fin d'année certains investisseurs vers d'autres supports. Les encours sous gestion s'établissent ainsi au 01/03/2013 à 457 millions d'€.

Politique de distribution

Soucieux d'optimiser l'adéquation entre fonds mobilisés et fonds utilisés, le conseil d'administration proposera aux actionnaires réunis en assemblée générale le 31 mai 2013, la distribution d'un solde sur dividende 2012 de 0,27 € par action, réinvestissable pour tout ou partie en actions. Ce solde, dont le calendrier de distribution et les modalités de versement seront précisés ultérieurement, s'ajoute à l'acompte de 0,20 €, détaché en décembre 2012. Si cette proposition est votée par l'assemblée générale, le montant du dividende 2012 s'élèvera donc à 0,47 € par action, égal au bénéfice net consolidé par action.

Le conseil d'administration envisage par ailleurs un versement de 0,20€ par action pour la fin de l'année 2013.

Perspectives

L'industrie financière poursuit en 2013 sa mutation toujours marquée par un contexte de marché atone et des modifications réglementaires et fiscales significatives. ABC arbitrage anticipe par ailleurs une hausse des coûts fixes: ajustement des rémunérations inhérentes aux évolutions réglementaires et fiscales et à la concurrence des autres pays; hausse des redevances d'accès aux différentes places de cotation; inflation des charges liés à l'application de nouvelles réglementations (études, mise en conformité des systèmes, etc.).

La créativité des équipes opérationnelles et leur capacité d'adaptation seront une des clés du succès futur d'ABC arbitrage.

Face à cet environnement, le rythme d'activité du 1^{er} trimestre 2013 ressort en léger retrait au regard du 2nd semestre 2012. Le conseil d'administration confirme pour 2013 son projet de développement dans la lignée de sa dynamique de performance engagée depuis 1995 : le groupe ABC arbitrage continuera ainsi à consacrer une part importante de ses ressources au renouvellement de ses stratégies d'intervention et à la motivation de ses meilleurs éléments tout en poursuivant un programme de rationalisation de la structure et des outils de production.

Contacts :

Direction de la communication - Julien Aumont : 01 53 00 55 00 / actionnaires@abc-arbitrage.com
Relations presse - F2SCOM - Valérie Sabine / Jérôme Goær : 01 44 82 46 21 / 24
Retrouvez les communications officielles et réglementaires sur <http://www.abc-arbitrage.com/>

EURONEXT Paris – Compartiment B

Code ISIN : FR0004040608